

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

- Une copie du dossier CERFA n°14069*02 (à télécharger sur www.demandelogement-social.gouv.fr),
- Une copie de l'attestation du N.U.R.,
- Si vous êtes titulaire ou stagiaire: une copie de votre arrêté de nomination ou d'affectation dans le département,
- Si vous êtes contractuel : une copie du contrat de l'année en cours d'une durée de 10 mois consécutifs minimum, rémunérés sur le budget de l'Etat,
- Une copie du dernier bulletin de salaire en votre possession (année civile en cours),
- Une copie intégrale du dernier avis d'imposition ou de non-imposition,
- Une copie de la carte d'identité pour les Français ou de la carte de séjour pour les étrangers,
- La fiche de situation jointe ainsi que tous les justificatifs se rapportant à votre situation.

IMPORTANT

Des pièces complémentaires permettant de justifier les déclarations mentionnées sur le Cerfa vous seront demandées par le bailleur si votre candidature est retenue.

Des informations erronées ou non justifiées sont de nature à pénaliser le bon traitement de votre dossier.